

# PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : **479 802 365**  
Dénomination sociale de l'émetteur : **MARE NOSTRUM** LEI : **9695001D0TLYAWZSX187**  
Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...) : **Actions** Date de début du programme : **15/06/2022**

## TABLEAU DE DECLARATION MENSUELLE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations du mois de : **Septembre 2022**

### I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :	<b>237 754 / 3,14%</b>
Solde au 31/08/2022, date de la dernière déclaration :	<b>308 562</b>
Nombre de titres achetés dans le mois :	<b>321</b>
Nombre de titres vendus dans le mois :	<b>-232</b>
Nombre de titres transférés (1) dans le mois	<b>0</b>
Nombre de titres annulés dans le mois :	<b>0</b>
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours du mois	<b>0</b>

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

**II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT**

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaires
1-sept.-22	TSAF	A	90	90	2,71000	243,90	
9-sept.-22	TSAF	V	-10	-10	2,66000	-26,60	
9-sept.-22	TSAF	A	10	10	2,66000	26,60	
12-sept.-22	TSAF	V	-1	-1	2,71000	-2,71	
14-sept.-22	TSAF	V	-99	-99	2,74000	-271,26	
16-sept.-22	TSAF	A	101	101	2,57000	259,57	
19-sept.-22	TSAF	V	-19	-19	2,60000	-49,40	
19-sept.-22	TSAF	A	20	20	2,70000	54,00	
21-sept.-22	TSAF	V	-100	-100	2,68000	-268,00	
29-sept.-22	TSAF	A	45	45	2,58000	116,10	
30-sept.-22	TSAF	A	56	56	2,58000	144,48	
30-sept.-22	TSAF	V	-2	-2	2,70000	-5,40	